

Nombre de membres présents : 13

Absent excusé : A. Charrier (pouvoir à P. Gilouin)

Secrétaire : Danielle Bouchet.

Ouverture de la séance : 20h50.

A la demande de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal accepte de modifier l'ordre du jour :

- **par le rajout de plusieurs délibérations :**

- **Abrogation arrêt du projet de PLU en date du 08/08/2013**
- **Cafébibliothèque : nouveaux tarifs**
- **Rythmes scolaires : ouverture de deux postes –une animatrice sur deux heures, et une animatrice coordinatrice sur huit heures (au lieu de 4 comme précédemment).**
- **Subvention Amicale Laïque : séjour Vassieux**
- **Fêtes et cérémonies : règles d'imputation**
- **Chapelle Saint Pierre – Diagnostic structurel**

Signature feuille de présence du CM du 18/06/2015.

Abrogation du projet de PLU en date du 08/08/2013.

Adopté à l'unanimité.

Approbation du PLU - 2015. Arrêt du projet et bilan de concertation

Le projet est présenté par Monsieur Philippe André, Premier adjoint.

Messieurs Audras, Blanc et Vallon quittent la salle afin d'éviter tout conflit d'intérêt dans la prise de décision. Ils possèdent des bâtiments concernés par une demande de changement de destination.

Questions de P. Hervé sur l'assainissement et sur le Quartier Le Pérou.

Le projet est adopté à l'unanimité.

Retour des élus dans la salle.

SIGMA.

Lecture, par Monsieur le Maire, d'un courrier du SIGMA annonçant l'adhésion de nouvelles communes, la demande de coopération d'autres collectivités, ainsi que des modifications statutaires du Syndicat.

Les communes adhérentes doivent se prononcer sur ces nouvelles données énoncées par le SIGMA, et donner leur aval par délibération.

Adopté à l'unanimité.

CNRACL – Convention assistance retraite 2015-2017

Le CDG 26 propose aux collectivités une assistance pour le traitement des dossiers du personnel relevant de son ressort et faisant valoir ses droits à la retraite. Cette offre de service permettrait le traitement plus juste et plus rapide des dossiers en étant l'unique interlocuteur de la Caisse des Dépôts et Consignations – Branche CNRACL.

Après débat : 7 voix pour, et 7 abstentions, la proposition du CNRACL est adoptée.

Cafébibliothèque – Tarifs.

Des nouveaux produits vont être proposés à la vente au Cafébibliothèque tels que les glaces « Adélice » (2.50 €), bière Markus 75 cl (5 €), croquants (2.50 €), meringues (2 €), tapenade bio (3.70 €), terrines/caillettes bio de l'Ardèche (4.70 €).

Les produits et tarifs, auxquels ils seront vendus, obtiennent l'unanimité de l'assemblée.

Rythmes scolaires.

La mise en place des rythmes scolaires en septembre 2014 avait nécessité le recrutement de deux agents contractuels pour une durée de travail hebdomadaire de trois heures pour l'un, et quatre heures pour l'autre.

Pour la rentrée de septembre 2015, Monsieur le Maire propose de recruter une animatrice coordinatrice pour une durée de travail de huit hebdomadaires.

Cette proposition est rejetée : 11 voix contre – 3 voix pour.

Suite compte rendu CM 28 Juillet 2015.

2)

Monsieur le Maire propose le recrutement d'une animatrice pour une durée de travail hebdomadaire de trois heures, et d'une animatrice coordonnatrice pour une durée de travail hebdomadaire de six heures.

Après débat et vote avec un résultat comme suit : 9 voix pour, 3 abstentions et 2 contre, il est décidé de recruter :

- Une animatrice, à temps non complet, pour trois heures hebdomadaires
 - Une animatrice coordonnatrice, à temps non complet, pour six heures hebdomadaires.
- Pour la période du 01/09/2015 au 05/07/2016.

Il est précisé que l'organisation même des rythmes scolaires reste la même que pour la période 2014/2015.

Amicale Laïque – Subvention « classe de neige » à Vassieux : janvier 2015.

Régularisation de la participation financière communale au séjour de l'école à Vassieux en janvier 2015 par le versement d'une subvention d'un montant de 1077 €, correspondant aux frais d'hébergement.

Adopté à l'unanimité.

Fêtes et cérémonies – Compte 6232

A la demande de Madame le Trésorier, le CM est sollicité pour voter une délibération de principe autorisant l'engagement de dépenses à imputer sur l'article 6232 « Fêtes et Cérémonies », pour l'achat de fleurs, plaques, denrées alimentaires, nappes, rubans..... pour diverses manifestations organisées par la Municipalité.

Adopté à l'unanimité.

Chapelle Saint Pierre.

La surveillance du bâtiment de la Chapelle St Pierre se poursuit, et pour appréhender au plus juste son état, il est nécessaire d'établir un diagnostic structural.

Une demande de subvention sera sollicitée auprès des organismes de l'Etat, de la DRAC, du Conseil Départemental....

Adopté à l'unanimité.

Infos diverses.

Urbanisme – Accord PC pour abri voiture.

Voirie – Réfection du chemin du Grand Montagnat achevée.

Le chemin du Verger : les travaux de réfection ne sont pas tout à fait terminés

L'encrochement à la Croze reste à voir.

STEP– Lot N°1 : cinq entreprises ont répondu - trois seront reçues le 08/09/2015

Lot N°2 : réponses de six entreprises.

Irrigation. Intervention de L. Blanc – Projet Livron / Etoile (Rhône) – Allex.

Ambroisie.

Numérotation – Adressage. Un rendez-vous avec Monsieur Quemener sera programmé dans le courant du mois de septembre prochain dans l'objectif d'établir une demande de subvention auprès du Conseil Départemental.

Accessibilité.

Levée de la séance à 0h00.